

La fin de l'en-dehors : les nouvelles constructions discursives de l'ennemi intérieur en Californie. Partie 1

Ayse CEYHAN

Quels sont les liens discursifs entre immigration et ennemi intérieur dans un pays réputé pour être un pays d'immigration et de tolérance ? Il est vrai que quand à partir des années quatre-vingts, les pays européens ont vu se développer un discours de peur et de danger portant sur les immigrés originaires des pays dits du Sud, tout portait à croire à leur singularité. Or, presque au même moment se développaient aux Etats-Unis des discours de « démonisation » de l'immigration, accompagnés de la mise en place d'une série de technologies de surveillance et de contrôle aux frontières et à l'intérieur du territoire.

Paradoxalement, c'est en Californie - l'Etat le plus riche et le plus multiculturel de l'Union où un tiers de la population est d'origine hispanique et un dixième asiatique - que la transformation de l'immigration en problème politique et en enjeu sécuritaire a été la plus perceptible. Ainsi, dans le contexte d'un référendum local organisé le 8 novembre 1994, les électeurs californiens ont adopté avec une majorité de 59,1%, la Proposition 187 qui refusait aux clandestins le bénéfice des droits sociaux (le *Welfare*) et interdisait à leurs enfants l'accès à l'enseignement public en prévoyant leur expulsion vers leur pays d'origine. Cette loi allait même plus loin puisqu'elle obligeait les enseignants, les médecins et les assistantes sociales à dénoncer aux autorités policières les personnes suspectes, facilement identifiables au faciès et à l'accent.

L'adoption de la Proposition 187 a non seulement provoqué la transformation de l'immigration en un problème politique et sécuritaire, mais a permis de déplacer l'image de l'ennemi du « dehors » vers le « dedans » en mettant en place tout un processus discursif d'énonciation, de désignation, de dénonciation et de dramatisation. Dorénavant, la figure de l'ennemi n'était plus représentée par le communisme qui pendant longtemps avait incarné la menace externe, mais s'était transposée à l'intérieur où elle avait pris une forme plus complexe et plus diffuse. Ainsi, non définie clairement, elle pouvait prendre plusieurs visages dont celui de l'immigré venu du Sud considéré comme potentiellement nuisible à la sécurité identitaire et à la sécurité intérieure du pays.

En attribuant la responsabilité des problèmes économiques et sociaux aux immigrés en situation illégale et en transformant l'immigration en général en un problème politique et sécuritaire, la Proposition 187 présentait les immigrés comme la cause de tous les maux du moment, allant des problèmes économiques comme la crise de l'Etat-providence à la violence urbaine (plus particulièrement suite aux événements de South Central de 1992) en passant par la criminalité, le trafic de drogue, les incivilités et même la décomposition de la cellule familiale traditionnelle. En nous référant à Murray Edelman [1], nous dirons que l'« ennemi » est un « fourre-tout » qui s'inscrit dans un processus de construction équivoque d'un problème politique dont la principale fonction est la négation des problèmes structurels comme le chômage qui préoccupent la société. La polarisation sur un « ennemi » inoffensif permet de transformer une situation donnée en un problème dont la construction passe par le langage qui matérialise l'ennemi même si celui-ci est volontairement flou. Dans cette construction, les problèmes politiques ne sont pas définis clairement et se caractérisent par l'ambiguïté que créent leurs dispositifs narratifs et par la non-résolution des controverses soulevées par leurs significations. Ils justifient les solutions comme l'adoption des politiques sécuritaires et constituent des autorités (experts, spécialistes, professionnels, conseillers du prince, etc). Par ailleurs, tributaires de luttes politiques, les problèmes créent des bénéfices politiques pour certains acteurs et augmentent l'influence du groupe bénéficiaire. Enfin ils influencent les agendas politiques et constituent des opinions publiques [2].

Interprétée à la hâte comme une politique symbolique sans grand effet réel, la Proposition 187, même si elle a été déclarée anticonstitutionnelle [3] par le tribunal fédéral, n'est pourtant pas un épiphénomène mais plutôt un *événement révélateur* [4]. En effet, par les débats qu'elle a suscités, les mesures qu'elle a permis d'adopter, les discours qu'elle a produits, les pratiques qu'elle a générées, elle a permis de saisir les modifications importantes survenues dans la conception américaine de l'immigration et de la menace depuis les années 1980. Plus spécifiquement, elle a permis de comprendre l'introduction dans les années 1990 d'une nouvelle figure de l'ennemi (l'immigré) dans les espaces discursifs politiques et sécuritaires américains.

Dans cet article, nous analyserons l'historicité de l'idée de l'ennemi intérieur (ou l'ennemi de l'intérieur) en montrant son lien avec les étrangers arrivés de fraîche date sur le territoire américain. Ensuite, nous analyserons comment dans le contexte de l'après-Guerre Froide, la Proposition 187 a transformé l'immigration en un problème politique

et en la nouvelle figure de l'ennemi. Pour cela nous verrons comment elle s'est inscrite dans un dispositif complexe et comment elle a créé des *effets de vérité* [5]. Nous analyserons ses régimes d'énoncé et ses procédés argumentatifs. Considérant que les dispositifs ne sont pas homogènes, nous verrons les discours de résistance qu'elle a générés. De même, nous nous interrogerons sur les jeux politiques et bureaucratiques qui ont permis la construction de cette nouvelle figure de l'ennemi intérieur qu'est l'immigré à travers un processus de problématisation.

A la recherche d'une nouvelle figure de l'ennemi

Afin de mieux saisir les caractéristiques de la Proposition 187, il convient de la situer dans son contexte historique et socio-politique. Rappelons qu'elle a émergé après la chute du Mur de Berlin, dans un moment de restructuration économique face à la perte de milliers d'emplois, conséquence de la réduction des effectifs de la défense et des industries qui lui étaient liées. Ces industries étaient principalement basées en Californie où l'armée était le principal pourvoyeur. De même, la Proposition 187 a été forgée dans un contexte où la menace externe (le communisme) ne structurait plus la politique interne et externe. En effet, pendant la Guerre Froide, le communisme - et tout ce qui depuis les films hollywoodiens jusqu'aux mouvements de libération, pouvait être identifié comme communiste - constituait la figure de l'ennemi à partir de laquelle se construisait le discours de la menace. C'était une menace unifiée et identifiable qui engendrait une figure de l'ennemi pouvant s'articuler avec la notion de cinquième colonne c'est-à-dire ceux qui comme « les intellectuels déviants » étaient accusés de soutenir la cause de l'ennemi situé à l'extérieur [6].

Mais dans le contexte international actuel, les phénomènes de globalisation, de transnationalisation, de déterritorialisation et de suppression des frontières remettent progressivement en cause la différence absolue entre l'interne et l'externe, le national et l'international, le public et le privé. Ce processus s'accompagne de l'abandon de la dialectique du dehors et du dedans, et l'en-dehors au sens du réalisme politique et militaire n'a plus de sens. Ainsi, comme le remarque Michael Hardt [7], dans le contexte de l'interpénétration croissante de l'interne et de l'externe, la puissance souveraine n'est plus opposée à son Autre, elle n'est plus confrontée à son dehors, il n'y a plus de dehors pour borner le lieu de la souveraineté. Aussi « *de nos jours, il est de plus en plus difficile pour les idéologues des Etats-Unis de nommer l'ennemi ou plutôt il semble qu'il y ait partout des ennemis*

mineurs et insaisissables » [8]. Cette situation affecte non seulement la structuration de la politique mais aussi la (re)définition de l'identité américaine. Car, comme le rappelle David Campbell, dans un pays comme les Etats-Unis, où être américain n'est pas clairement défini, le discours sur la menace joue un rôle fondamental dans la formation de l'identité politique ainsi que dans les pratiques d'exclusion et d'inclusion [9].

Il nous faudra rappeler enfin que la recherche de nouvelles figures de l'ennemi a commencé dès les années 1980, bien avant la suppression de la menace communiste. Les politiciens et les agences de sécurité ont évoqué une multiplication de dangers venant du terrorisme international, de la mafia, du trafic de drogue. Ils ont même évoqué « l'ennemi japonais » envahissant Hollywood, l'« ennemi coréen » envahissant l'industrie automobile, mais ces figures ont vite été oubliées. Elles constituaient peut-être un danger sectoriel mais non pas une menace susceptible de structurer une politique et un discours cohérents. Dans ce nouveau contexte, il fallait trouver un autre visage à l'ennemi, un visage qui a trait aux nouvelles préoccupations de sécurité, celles qui reposent sur les questions de culture, d'identité, d'harmonie de la nation, d'équilibre démographique et sur l'ordre public. En effet, avec l'élargissement du spectre de la sécurité à de nouveaux secteurs et objets [10], on se recentrait davantage sur la sécurité à l'intérieur du pays que sur la menace externe [11]. Ainsi, il ne s'agissait plus seulement de contrôler le passage des frontières, mais de surveiller les possibles menaces culturelles, identitaires, démographiques, écologiques, etc. Peut-on dire que ces préoccupations ont fait glisser la notion d'ennemi de l'extérieur vers l'intérieur ?

L'idée de l'ennemi intérieur

A l'heure du brouillage des frontières entre l'interne et l'externe, parler de l'ennemi intérieur peut paraître obsolète si l'on prend celui-ci dans un rapport binaire comme opposé à l'externe. En effet, dans la tradition du réalisme politique, l'ennemi intérieur est celui qui se lie avec l'ennemi extérieur. Et on a souvent coutume de le désigner par l'expression « cinquième colonne », phénomène politico-social où la trahison est le fait de la manipulation des esprits par l'ennemi de l'intérieur magistralement téléguidé par celui de l'extérieur. Mais selon Alexandre Koyré [12], l'ennemi intérieur ne dépend pas seulement du rapport à l'externe et ne se réduit pas uniquement à la « cinquième colonne » [13], mais résulte également de la perte par l'Etat national de sa structure monolithique qui lui avait permis d'unifier, de lier et

d'absorber les populations en son sein. Ainsi selon lui « *on aurait tort d'appliquer le terme 'cinquième colonne' d'une manière indiscriminée à toutes les espèces différentes d'ennemis intérieurs' dont l'activité constitue un danger actuel ou potentiel pour l'Etat* » [14]. Il y a plusieurs espèces d'ennemis intérieurs dont l'existence implique et indique pour Koyré « *la présence au sein de la Cité de groupes non-intégrés, non embrassés par le lien social ; de groupes qui refusent de s'identifier avec le Tout de la Cité, ainsi que de se solidariser - dans ce Tout - avec les autres groupes qui les composent et le construisent ; de groupes qui s'isolent ou qui se trouvent isolés - dans ce Tout ; qui s'opposent à ce Tout ; qui l'opposition s'intensifiant et s'exaspérant, passent de l'opposition à l'hostilité, de l'hostilité à la haine ; le cas échéant la lutte sourde se transformera en lutte ouverte, la sédition fera son entrée dans l'Etat* » [15]. Ce sont « *les 'Autres', les 'barbares', ceux qui n'ont pas la même origine, qui ne parlent pas ou parlent mal la langue nationale, qui ne partagent pas les souvenirs historiques, qui ne participent pas aux fêtes traditionnelles de la nation et qui par hasard seulement, hasard de conquête, de migration, de liaison dynastique - font partie de l'Etat* » [16]. Ces citations permettent de voir comment l'ennemi intérieur est présenté comme étant lié à l'Autre, à l'étranger, au différent et à l'exclu. Si nous transposons cette construction au cas de la Californie, elle pourrait nous permettre de voir comment l'idée de l'ennemi intérieur fonctionne par rapport aux étrangers originaires des pays du Soudan général, et aux Mexicains en particulier. Elle indique comment virtuellement l'ennemi intérieur est lié aux questions d'assimilation, de langue, de multiculturalisme et comment il s'articule avec les idées de l'harmonie de la nation et de la protection des valeurs américaines.

Par ailleurs, si nous nous situons dans la perspective d'Edelman, nous verrons que la figure de l'ennemi (intérieur) fait partie des jeux politiques où les adversaires construisent des ennemis qui leur permettent de réaffirmer leurs propres engagements et de mobiliser des alliés. Dans le processus de construction d'un ennemi, l'attention se focalise moins sur les qualités personnelles et les tactiques employées par les uns et les autres que sur les traits caractéristiques intrinsèques de l'ennemi désigné (le juif, le libéral, l'immigré, etc.). Ainsi, l'étiquetage des ennemis favorise l'oubli des diversités et des distinctions individuelles en fixant l'attention sur tel ou tel rôle ou caractéristique symbolisant une menace : la couleur de la peau, la nationalité, l'ethnicité, les croyances, les modes de vie, etc. L'ennemi est alors manifestement inactif, sa passivité devient l'indice de ses menées souterraines pour saper les fondements de la société [17].

L'immigré et l'ennemi intérieur : quel(s) lien(s) discursif(s) ?

Aux Etats-Unis le lien discursif entre ennemi intérieur et immigration est historiquement établi. En effet, l'irruption de l'idée de l'ennemi intérieur dans les discours politiques et sécuritaires américains est aussi vieille que la construction des Etats-Unis par les migrants fuyant l'Europe. Dès la première réglementation portant sur la question de naturalisation en 1790 et l'adoption des *Alien and Sedition Acts* [18], l'idée de l'ennemi intérieur a fait son chemin. Au moment de l'adoption de cette législation, l'image de l'ennemi était représentée par l'étranger (*alien*) venu en particulier de l'Angleterre et de l'Irlande, pays ennemis du moment. Ces étrangers étaient soupçonnés d'importation d'idées subversives et de violation d'allégeance envers la nouvelle république. En effet, se focalisant sur un éventuel lien des migrants avec ces pays, les autorités craignaient un sabotage économique et idéologique dirigé par eux. Cette crainte avait même entraîné l'interdiction de la double nationalité. Comme l'explique Jeanne Chase, à cette époque, ce qui préoccupait les dirigeants américains c'était prioritairement l'intention des *aliens*. Que comptaient-ils faire sur le sol américain ? Quelles étaient leurs vraies intentions ? Comment pouvait-on les discerner facilement ? [19].

On voit donc que dès ce moment, l'appellation *ennemi de l'intérieur* avait revêtu un sens politique et était associée aux notions d'allégeance, de loyauté, de trahison, de sabotage, de subversion et d'infiltration. Parmi ces notions, la question de l'allégeance a constitué une des préoccupations majeures des autorités américaines pendant la guerre avec la Grande-Bretagne. Elles ont soupçonné les citoyens naturalisés de continuer à affirmer leur allégeance au royaume ennemi. En se focalisant sur l'exemple de l'Américain John Watts qui avait choisi de devenir royaliste, les autorités ont présenté la trahison comme le pire des crimes contre l'Etat. Mais si dans leurs énoncés, la notion de trahison était pourvue d'une définition étroite, la notion de subversion restait dans le flou. Cette ambiguïté permettait aux autorités de bénéficier d'une grande marge de liberté dans leurs pratiques d'énonciation et de désignation. Le subversif n'avait pas de visage ou plutôt pouvait prendre une multitude de visages. La tâche des autorités politiques consistait donc à le démasquer, à l'identifier et à le désigner. Pour cela elles ont mis sur pied toute une technique de renseignements sur la loyauté et les intentions non seulement des migrants (plus particulièrement des migrants anglais) mais aussi des citoyens naturalisés. Cette tâche a incombé aux douaniers et aux agents du recensement pendant les recensements de 1812 et 1813

effectués dans un climat de guerre et dont l'objet était le repérage et la surveillance des migrants britanniques [20].

Après 1880, même si l'apport économique des migrants était fortement apprécié, une période de méfiance a commencé avec l'arrivée massive d'étrangers d'origine modeste. Comme en témoignent les discours de Jefferson et de Washington, on craignait que les nouveaux arrivants n'introduisent des valeurs contraires aux valeurs américaines, qu'ils maintiennent leur langue, leurs coutumes et leurs styles de vie [21]. Cette époque marque ainsi l'introduction d'un des principaux arguments récurrents des discours politiques et sécuritaires, à savoir, la question de la protection des valeurs américaines. Qu'entendait-on par « valeurs américaines » ? Conformément à la Constitution, celles-ci portaient sur l'accès à la prospérité individuelle, le bien-être général, la justice et fondait une hiérarchie particulière de valeurs sociales et d'institutions politiques à respecter. La crainte des Américains était (et l'est toujours) de savoir si les nouveaux arrivants pouvaient s'adapter à ces valeurs, s'ils pouvaient abandonner leurs propres valeurs considérées comme contraires aux valeurs américaines. Cette inquiétude marque ainsi le début de la problématisation de la migration en référence à la question de l'assimilation. On peut dire qu'à partir de là, la notion d'assimilation devint un enjeu politique et culturel de premier ordre.

La conséquence directe de cette nouvelle orientation a été la fixation de normes socioculturelles et l'établissement de critères pour déterminer qui est « désirable » et qui est « indésirable ». Ainsi, dès la fin de la guerre de 1812, les autorités commencèrent à s'interroger sur la compatibilité des valeurs des migrants avec les valeurs et les normes américaines et à développer l'idée d'un seuil au-delà duquel l'assimilation deviendrait impossible. Ces barrières générèrent un système d'exclusion sur critères culturels et sociaux. Elles donnèrent lieu à l'établissement des listes de personnes indésirables et justifèrent le recours à des lois d'exception. Ainsi la première loi restrictive a été votée en 1872 interdisant l'entrée des prostituées et des condamnés. Plus tard, avec une loi adoptée en 1907 le Congrès a ajouté d'autres catégories à la liste des indésirables, comme les malades mentaux, les personnes atteintes de tuberculose, les enfants seuls (appelés enfants errants), les criminels. En 1917, une loi a porté sur l'interdiction des personnes reconnues coupables de « crime capital » comme la polygamie, la prostitution et a créé des zones d'exclusion. Et en 1918, suite à la révolution russe, la liste des indésirables a pris une tonalité politique en portant sur les personnes susceptibles d'importer les idées dites subversives (*Anarchism Act*).

Plus tard, en 1921 et 1924, pendant la période de restriction, le Congrès a énuméré d'autres critères qui empêchaient les pauvres, les prostituées, les analphabètes, les malades, les anarchistes d'entrer sur le sol américain. C'est également en 1921 que le Congrès a fixé pour la première fois des quotas d'immigration par nationalité. Ceux-ci concernaient toutes les nationalités à l'exception des Canadiens, des Mexicains, des Haïtiens et des Dominicains. Il faut souligner que les quotas qui avaient été instaurés pour réduire l'immigration ont eu l'effet inverse, c'est-à-dire, le développement d'une immigration clandestine.

Parmi les politiques restrictionnistes, celle qui a le plus marqué le processus de construction de l'ennemi intérieur est sans doute la loi de 1952, appelée *Mc Carren-Walter Act* et préparée par les sénateurs démocrates Patrick Mc Carren et Francis Walter. Malgré son aspect libéral (elle supprimait la discrimination basée sur le sexe et la race), cette loi mettait en avant les inquiétudes sécuritaires liées à la menace communiste et instaurait un système de contrôle et d'exclusion afin de faire face à des activités dites « anti-américaines ». Elle établissait un lien entre les préoccupations de sécurité intérieure et le communisme en désignant comme ennemis les personnes déclarées ou supposées communistes. De même, en établissant un lien entre les activités anti-américaines et l'immigration, elle introduisait un système de préférences pour la sélection des migrants et mettait en place un dispositif d'exclusion et d'expulsion des indésirables (appelés les subversifs). Malgré le veto du président Truman et les critiques émises par les organisations humanitaires, la loi avait été adoptée à la Chambre avec une majorité de 278 voix contre 113. S'appuyant sur la thèse de la sécurité intérieure (au sens de *internal security* [22]), ses défenseurs avaient mis en avant l'argument de la préservation des Etats-Unis comme bastion contre le communisme. Ils avaient argué que la loi préservait l'homogénéité et permettait la défense des valeurs américaines. Cette focalisation sur les activités anti-américaines a donné lieu au développement d'une vaste production littéraire, artistique, cinématographique et théâtrale

Ainsi, on peut dire que dès les débuts de l'Union, l'introduction de l'idée de l'ennemi intérieur dans l'espace public s'est réalisée à travers l'établissement de deux interconnexions discursives. Premièrement le lien *alien*/subversion (lien avec une puissance étrangère) mettant l'accent sur la question d'allégeance et les activités anti-américaines. Deuxièmement, le lien immigrant/assimilation mettant l'accent sur la protection des valeurs américaines et la question de l'assimilation [23].

Il est intéressant de noter que depuis cette date, ces deux interconnexions ont toujours structuré la problématisation de l'immigration et sa transformation en la figure de l'ennemi. Mais en fonction des contextes historiques et actuels, elles ont toutefois été accompagnées d'autres arguments comme la crainte de voir les migrants pauvres devenir une charge publique, la peur raciale et ethnique, l'invasion, le déséquilibre démographique, la criminalité, le trafic de drogue, etc.

Concernant ces derniers, celui qui a le plus marqué l'histoire de la « démonologie » [24] américaine est la référence à la race qui a opposé les blancs aux Amérindiens et aux peuples de couleur. Constituant la division essentielle de la vie américaine, la question raciale et ethnique a donné lieu à une longue liste d'exclus : Amérindiens, Africains-Américains, Chinois, Japonais, Coréens, Philippins, Mexicains...

La problématisation de l'immigration et l'exclusion en Californie

Parmi les Etats de l'Union, la Californie est l'un de ceux où l'exclusion raciale est inscrite dans son histoire. Comme le suggère Annick Foucrier, l'histoire de la Californie s'est bâtie par la constante affirmation des blancs d'origine européenne de leur supériorité sur tout autre groupe racial ou ethnique [25]. Ainsi, à l'exclusion des Mexicains de leur terre natale suite au Traité de Guadalupe de 1848, s'ajouta l'interdiction faite aux Chinois d'accéder aux mines d'or, véritables ressources de l'économie californienne. Celle-ci s'est d'abord traduite dans les textes législatifs par l'article XIX de la constitution de 1879 et a abouti au *Chinese Exclusion Act* de 1882 qui constitue la première loi d'exclusion raciale. Elle fut complétée en 1884 par une loi qui a étendu la portée de l'exclusion à tous les Chinois et à leurs descendants quel que soit leur pays de résidence. Il ne faut pas oublier que pour justifier leur exclusion on accusa les Chinois d'être inassimilables en raison de leurs pratiques culinaires (« *des mangeurs de riz et non de viande* ») alors que tout avait été fait pour les marginaliser. Après les Chinois ce fut le tour des Japonais. Un mouvement anti-japonais commencé en 1888 a abouti à la loi de 1907 entérinant leur exclusion et à celle de 1915 (*Alien Land Act*) destinée à les empêcher d'acheter des terres en tant qu'étrangers non susceptibles de devenir citoyens. De 1942 à 1946, le Japon ayant été désigné comme leur ennemi principal, les autorités américaines ont interné de les ressortissants japonais vivant sur leur sol. Ensuite, c'est sur les Philippins venus les remplacer que se focalisèrent les peurs et les anxiétés du moment.

A partir de 1910, date des troubles révolutionnaires dans leur pays, les Mexicains entrèrent dans la ligne de mire. Si pendant la Première Guerre Mondiale leur « côte » s'est un peu redressée en raison du manque de main d'œuvre (ils ont été appelés à travailler dans la construction des chemins de fer) et de l'éloignement des migrants européens considérés comme des « fauteurs de trouble », ils n'ont pas tardé à devenir eux aussi l'objet des pratiques d'exclusion. Ainsi, à partir des années 1920, victimes de préjugés raciaux et culturels, ils ont été cantonnés à des travaux subalternes et à des conditions de vie misérables.

En fait, l'attitude des Américains face aux Mexicains a toujours été pour le moins ambiguë. Ils ont été tantôt appelés à traverser la frontière, tantôt montrés du doigt et refoulés de l'autre côté du Rio Grande. Bienvenue pendant les périodes de nécessité (par exemple le programme Bracero de 1942), l'immigration mexicaine a été tributaire de crises économiques donnant lieu à des renvois massifs comme ce fut le cas en 1929, en 1941 (déportation de 112.000 personnes dont les deux-tiers étaient des citoyens américains) et en 1954 (*Opération Wetback* menée par un général de l'armée américaine).

Comme pour les autres migrants, la problématisation de la migration mexicaine et hispanique a été davantage accentuée à partir du moment où les Mexicains ont endossé la figure de l'étranger au sens défini par Simmel, c'est-à-dire, au sens d'« *une personne arrivée aujourd'hui et qui restera demain* » [26]. Ainsi, quand les Mexicains ont commencé à faire venir leur famille et à s'installer définitivement, ils ont été considérés comme une menace pour « l'homogénéité culturelle et raciale Anglo-américaine ». Ils ont été empêchés de circuler en dehors de leur lieu de travail, interdits d'envoyer leurs enfants dans les écoles fréquentées par les enfants des WASP (White Anglo-Saxon Protestant), mis à l'écart de la société, bref, totalement marginalisés.

La transformation de l'immigration mexicaine en un problème politique et sécuritaire a été renforcée vers la fin des années soixante-dix par le discours sur la menace du Sud et la faiblesse des contrôles aux frontières face aux flux migratoires. Parmi les arguments rhétoriques, le plus récurrent est le thème de la perte de la souveraineté face aux flux migratoires et au trafic de drogue et le renforcement nécessaire des contrôles aux frontières pour y faire face. De Reagan à Clinton, ce thème est devenu un des arguments types du discours sécuritaire concernant les Mexicains.

Ainsi, les figures de l'ennemi intérieur en relation à l'immigration sont multiples. Cependant, il convient de noter que leur fabrication et le système d'exclusion qu'elles entraînent ne suivent pas une ligne historique continue et ne concernent pas tous les migrants de façon identique. Elles sont moins le résultat d'une histoire universelle et homogénéisante, que l'effet de processus singuliers de construction, d'objectivation et de subjectivation. Autrement dit, elles se réalisent dans des contextes socio-historiques particuliers. Ces processus se caractérisent par des discontinuités et des hétérogénéités. En effet, par exemple, si les Chinois ont été victimes de l'exclusion raciale au XIXe siècle, après avoir été désignés comme ennemis intérieurs pendant le Mc Carthysme par les Démocrates affaiblis, ils sont devenus des « amis » vers la fin du XXe siècle. De même, les Japonais, les ennemis du début et de la moitié du XXe siècle sont devenus aujourd'hui des partenaires incontournables.

La Proposition 187 et la construction de la figure de l'ennemi intérieur

Lors des élections législatives du mi-mandat qui ont eu lieu le 8 novembre 1994, les Californiens ont non seulement renouvelé leurs représentants de la Chambre des Représentants et du Sénat ainsi que leur gouverneur, mais ont également voté, dans le cadre d'un référendum local, une proposition portant sur l'immigration clandestine appelée Proposition 187. Celle-ci était basée sur une initiative locale appelée *Save Our States* (S.O.S.) dont les auteurs les plus connus étaient Alan Nelson et Harold Ezel. Le premier avait été le directeur de l'INS [27] sous Reagan, le second, le sous-directeur de la même agence. Pendant la préparation de l'initiative S.O.S., ils avaient travaillé pour l'organisation immigrée d'inspiration nativiste [28], FAIR [29], qui a soutenu l'initiative et dont Nelson a été le directeur du bureau de Sacramento. Le groupe S.O.S. comportait également des anciens militaires, des anciens de la Border Patrol [30], des hommes d'affaires, des individus appartenant à des associations locales.

La question qui avait été préparée par ce groupe et soumise au vote des Californiens était simple et directe : « *Pour faire face aux problèmes économiques et à la criminalité montante faut-il priver les immigrés clandestins du bénéfice des services sociaux et éducatifs de la Californie ?* ». Les Californiens ont répondu « oui » avec une grande majorité de 59,1% des voix.

Cette Proposition avait été préparée dans l'Etat de Californie pour faire réélire le gouverneur Pete Wilson (Rép) qui a su exploiter les

préoccupations économiques et sécuritaires du pays touché par la perte de centaines de milliers d'emplois à la suite de la réduction des effectifs militaires après la fin de la Guerre Froide. Selon la Proposition 187, la responsabilité de cette situation incombait aux étrangers en situation irrégulière dont la majorité était composée de Mexicains qui traversaient, facilement et sans documents, la frontière du sud de la Californie. Pour le gouverneur Wilson, les clandestins ne se rendraient en Californie que pour bénéficier des services publics sociaux et éducatifs gratuits, ce qui coûtait à l'Etat plus d'un milliard de dollars par an. Pour y faire face, il fallait non seulement leur refuser l'accès à ces services mais obliger les enseignants, le personnel hospitalier et le personnel des services sociaux à vérifier les documents des demandeurs et dans le cas où ceux-ci seraient dépourvus de papiers, les dénoncer à l'INS. La loi allait même plus loin en stipulant l'expulsion des enfants clandestins vers leur pays d'origine.

Une des caractéristiques majeures du processus de désignation des immigrés clandestins comme cause de tous les maux et la principale menace contre l'Etat, était sa présentation en termes d'« urgence sécuritaire » nécessitant le recours aux lois d'exception et aux mesures administratives et politiques expéditives. Ce que fit le gouverneur Wilson en déclarant « *l'urgence de trouver une solution au problème de l'immigration* ». Ce qui a entraîné l'adoption d'un ensemble de mesures allant de la mise hors la loi (« *les clandestins commettent un acte illégal* »), à l'expulsion en passant par la perte d'emploi et du logement, l'exclusion de la scolarité, la dénonciation et l'inscription dans des fichiers informatiques. En effet, concernant cette dernière mesure lors de leur expulsion, les immigrés clandestins étaient fichés dans les bureaux des services sociaux, à l'INS et à la Border Patrol, et leurs empreintes digitales étaient conservées par ces mêmes services.

Très vite les discours qui ont été produits lors de l'adoption de cette loi ont débordé le seul cadre de l'immigration illégale pour porter sur l'immigration en général. C'est l'immigré tout court et en particulier celui qui venait des pays du Sud qui a été l'objet de ces discours. C'est lui qui a été présenté comme devant faire l'objet d'une préoccupation sécuritaire, c'est-à-dire comme la nouvelle figure de l'ennemi menaçant la société californienne.

Pour certains, le contexte de « crise de l'ennemi » apparu avec la fin de la bipolarité explique le ralliement d'un grand nombre d'acteurs comme les agences de sécurité et les politiciens de droite et de gauche à la fabrication de la nouvelle figure de l'ennemi. Ce qui a donné lieu à

des débats profonds sur la définition de l'identité américaine et à la remise en cause des définitions traditionnellement acquises. Pour la gauche, depuis les années 1960, l'identité nationale était synonyme d'identité populaire commune basée sur les droits civiques et la démocratie. Pour la droite, opposée au mouvement des droits civiques, l'identité devait au contraire reposer sur les valeurs culturelles et religieuses et protéger la civilisation américaine de l'invasion des barbares.

Mais avec la fin de la menace communiste, ce qui pouvait souder et caractériser les Américains ne pouvait être une nouvelle figure ayant trait à la question des valeurs. Cette orientation, même si elle était plus défendue par les Républicains et les ultras de Pat Buchanan que par les Démocrates, ne laissait pas ces derniers insensibles. Dès les années 1980 de nombreux discours, venant d'acteurs qui n'étaient pas nécessairement des alliés, avaient commencé à désigner les immigrés comme cause de problèmes divers. On peut citer les discours sur la sécurisation de la frontière américano-mexicaine, les discours sur la criminalité et le trafic de drogue, dont les énoncés construisaient un lien avec l'immigration. De même, on peut citer les prévisions démographiques alarmistes, selon lesquelles en l'an 2005, les Californiens blancs deviendraient une minorité au détriment des Hispaniques. Dans ce processus discursif, il y a également des influences nativistes et les nouvelles lectures de l'ethnicité en termes de division sociale et culturelle qui viennent souvent en lieu et place d'une analyse de classe. Enfin il faudra citer le débat sur le *Welfare* et le coût de l'immigration qui est parti de San Diego State University et qui s'est poursuivi par la publication en 1993 du rapport controversé, mais néanmoins toujours cité de Donald Huddle qui affirmait que les immigrés (légaux et clandestins) coûtaient à l'Etat plus qu'ils ne lui rapportaient [31].

Pendant que ces discours sur la menace étaient énoncés, se produisait un autre discours, plus moraliste, reprenant les idées des valeurs familiales, traditionnelles et religieuses. *Le contrat sur l'Amérique* que proposait Newt Gingrich mettait en avant l'idée de la responsabilité et des valeurs. Inspiré des thèses communautaristes de droite, ce discours, critiquant la politique égalitariste du libéralisme politique, proposait de distinguer entre les droits et les devoirs et de privilégier ces derniers au détriment des premiers. Dorénavant, la citoyenneté devait s'articuler sur l'idée de la responsabilité. Il fallait travailler, protéger les valeurs familiales et religieuses et être responsable plutôt que de réclamer des droits. Ceux qui ne respectaient pas ce contrat,

se marginalisaient dans des ghettos où ils ne vivaient que de l'aide sociale.

Inscrite dans un contexte particulier, la Proposition 187 est également le résultat des jeux politiques et bureaucratiques.

[Lire la suite](#)

[1] . Murray Edelman, Pièces et règles du jeu politique, Paris, Editions du Seuil, 1991.

[2] . Ibid, pp. 21-22.

[3] . Elle va à l'encontre d'une décision de la Cour Suprême rendue en 1982 (Pylor v. Doe) qui garantit le droit d'accès à l'éducation publique gratuite pour tous les enfants, même clandestins, se trouvant sur le sol américain.

[4] . Nous empruntons cette expression à Patrick Champagne, Faire l'opinion, le nouveau jeu politique, Paris, Editions de Minuit, 1990, p.8.

[5] . Gilles Deleuze, « Qu'est-ce-qu'un dispositif ?, in Michel Foucault philosophe. Rencontre Internationale, Paris, 9,10,11 janvier 1989, Paris, Le Seuil, 1989.

[6] . Pour plus de développements, voir le texte de Yves Viltard dans ce numéro.

[7] . Michael Hardt, « La société mondiale de contrôle », in Eric Alliez (Ed), Gilles Deleuze une vie philosophique. Rencontres internationales Rio de Janeiro- Sao Paulo, 10-14 juin 1996, collection Les empêcheurs de penser rond, 1998, pp. 363-364.

[8] . Ibid., p.364.

[9] . David Campbell, Writing Security, United States Foreign Policy and the Politics of Identity, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1992.

[10] . Sur ce sujet voir essentiellement Barry Buzan, Peoples, States and Fear, Brighton, Harvester, 1993 et Ole Waever, Concepts of

Security, Copenhagen, Institute of Political Science, University of Copenhagen, 1997.

[11] . Aux Etats-Unis, l'expression sécurité intérieure (internal security) n'est pas utilisée dans le sens où elle est employée en France. En effet, « internal security » renvoie à la commission sur la « sécurité intérieure » créée sous le maccarthysme pour réprimer les comportements politiques anti-américains. Dans ce texte, nous employons l'expression « sécurité à l'intérieur » pour désigner la notion de sécurité intérieure. Aux Etats-Unis, cette notion dont les contours ne sont pas bien précis ne porte pas seulement sur le contrôle de la délinquance et de la criminalité, mais aussi renvoie à la surveillance des menaces possibles à la culture, à l'identité, à l'environnement etc. Voir Amos Jordan, William Jesse Taylor, *American National Security Policy & Processes*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1989.

[12] . Alexandre Koyré, *La cinquième colonne*, paru initialement en 1945 à New York, dans le numéro II-III de *Renaissance*, revue publiée par l'Ecole Libre des Hautes Etudes de New York. Nouvelle édition française, Paris, Editions Allia, 1997, p.14.

[13] . Koyré écrit : « C'est au général Franco - dont ce sera, sans doute, la création la plus populaire et la plus durable - que nous devons (le terme 'cinquième colonne'). C'est lors de la guerre civile espagnole, ou mieux, lors de la contre-révolution espagnole, lors de la marche des armées franquistes sur la capitale, que 'la cinquième colonne' vit le jour. Les quatre colonnes qui s'approchent de Madrid seront, a dit le général Franco, aidées par une cinquième qui s'y trouve déjà. L'image frappa la conscience populaire. Le mot fit fortune et se propagea, en traînée de poudre, dans le monde entier. Le terme fut adopté par toutes les langues de la terre. Et lorsque les armées hitlériennes commencèrent leur marche conquérante à travers les pays de l'Europe, et qu'il apparut que - de même que lors de la marche des armées du général Franco sur Madrid - elles y étaient accueillies, soutenues, aidées, par des éléments amis qui y étaient déjà, c'est tout naturellement et, d'ailleurs avec le bon droit qu'on a appliqué à ces 'amis de l'ennemi' l'appellation : 'cinquième colonne' ». Ibid., pp. 8-9.

[14] . Ibid., p. 14.

[15] . Ibid., p.15.

[16] . Ibid., p.17.

[17] . Ibid., p. 130.

[18] . Lois qui visaient à prévenir contre les idées jugées trop subversives.

[19] . Jeanne Chase, « L'élaboration de l'immigrant américain », *Annales*, 49^e année 4, juillet-août 1994.

[20] . « Returns of Enemy Aliens » War of 1812 Papers, 1775-1812, Naval Records Collections of the Office of Naval Records and Library Recorded Group 45, National Archives, Washington D.C., édition de microforme no.1637, cité par J.Chase op. cit.

[21] . Voir Sophie Body-Gendrot, *Les Etats-Unis et leurs immigrés*, Les études de la documentation française, 1991, p.11.

[22] . Voir la note n°11

[23] . Pour une analyse historique détaillée voir Jeanne Chase, op. cit.

[24] . Nous empruntons ce terme à Michael Rogin, *Les démons de l'Amérique ; Essai sur l'histoire politique des Etats-Unis*, Paris, Le Seuil, 1998.

[25] . Annick Foucrier, « Immigration et tensions raciales aux Etats-Unis. La Californie : un laboratoire » in Catherine Collomp (dir), *Amérique sans frontière*, Presses de l'Université de Vincennes, 1995.

[26] . Georg Simmel, *The Sociology of Georg Simmel*, New York, The Free Press, 1964.

[27] . NS : Immigration and Naturalization Service, organisme fédéral qui est placé sous la tutelle du ministre de la justice et qui s'occupe des questions de naturalisation et d'immigration.

[28] . Le nativisme est un courant anti-immigration développé depuis le XIX^e siècle. Combinant des thèses protectionnistes et parfois racistes, il propose de préserver les valeurs anglo-saxonnes et européennes, de recentrer l'identité américaine sur une identité blanche et européenne de souche, ainsi que de restreindre, voire arrêter, l'immigration.

[29] . FAIR : Federation for the American Immigration Reform, organisation anti-immigrée très influente dans le sud-ouest de la

Californie. Elle a été fondée en 1979 par John Tanton qui a été le directeur de l'organisation environnementaliste Sierra Club. S'inspirant des thèses nativistes et culturalistes, elle propose l'arrêt de l'immigration légale en provenance des pays du Sud dont en particulier le Mexique ainsi que le renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine. Elle publie de nombreuses études et rapports dont *Rethinking Immigration Policy and Ten Steps to Securing America's Borders*.

[30] . Organisme fédéral qui est en charge du contrôle des frontières.

[31] . Donald Huddle, *The Cost of Immigration, Carrying Capacity Network*, Washington, 1993.